

ASSOCIATION MUNICIPALE ANNETOISE VOLLEY et TENNIS LOISIRS (AMAVTL)



FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025 - MINEURS

A remettre soit à : M. **Nicolas SUINOT** (Président) - 06 19 62 37 58 / nicolas.suinot@ratp.fr ou
M. **Guillaume GOUSSET** (Vice-Président) - 06 63 78 01 45 / guillaumespci2@gmail.com

Mineur :

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____ / ____ / _____ Téléphone : ____-____-____-____-____
Adresse : _____ CP & Ville : _____
Email : _____

Représentant légal :

NOM : _____ Prénom : _____
Email : _____ Téléphone : ____-____-____-____-____

Date et Signature :

Cotisation Annuelle : (comprenant l'assurance et la participation aux frais de l'association), à régler soit en espèce, par chèque à l'ordre de l'**AMAVTL** ou encore par virement bancaire (en précisant bien « cotisation AMAVTL de + *Nom et Prénom* »).

- Scolarisé et étudiant : **15 €** (sur présentation d'un justificatif)

A joindre obligatoirement à la fiche d'inscription :

- 1 **certificat médical** (de moins de 3 ans et dont la date permet de couvrir la totalité de la saison en cours) justifiant l'absence de contre-indication pour la pratique du volley-ball en loisir et/ou compétition.
- Le formulaire de droit à l'image (situé au dos de cette fiche) rempli, daté et signé.
- Le cas échéant, la charte du **compétiteur loisir** remplie, datée et signée.

!/ \ toute inscription non complète ne sera pas prise en compte.

Les séances se déroulent au Gymnase Municipal d'Annet sur Marne :

les **mercredis (20h45 / 23h30)** et les **vendredis (20h15 / 23h30)**

Inscription reçue le : ____ / ____ / _____

Numéro du membre :

Mode de paiement : Espèce Virement Chèque (n° _____ de la banque _____)



Complément d'inscription relatif au droit à l'image

L'AMAVTL est une association municipale et à ce titre fournit au service communication de la mairie des photos prises en cours de saison lors de séances, de matchs ou encore lors d'évènements ponctuels (tournois, démonstrations, forums, etc...). Ces clichés sont principalement utilisés pour la réalisation de la plaquette représentant les associations.

De plus l'AMAVTL dispose d'un compte Facebook, de type « fermé » (c'est-à-dire invisible pour les non-membres), ainsi que d'un site Internet quant à lui public, sur lesquels certaines de ces photos peuvent également être présentées (par exemple photos d'équipe avant et après match).

Dans le cadre restreint d'utilisation définit ci-dessus, je soussigné(e), M. ou M^{me}

NOM :

Prénom :

membre de l'AMAVTL, autorise pour la saison en cours, la prise de vues et la publication de clichés sur lesquels je suis clairement identifiable.

Date :

Signature de l'Adhérent(e) :

En complément, pour les mineurs signature ci-dessous du Représentant Légal :